

Le gouvernement entend moderniser le canton ces prochaines années.

Programme de législature: le Conseil d'Etat s'aiguille sur la troisième voie CFF

Le Conseil d'Etat vaudois a défini ses axes d'action pour les années 2007 à 2012. Le retour dans les chiffres noirs lui a redonné une marge de manœuvre. Il juge son programme de législature équilibré, cohérent et sans renoncement brutal.

Le gouvernement a réussi une opération difficile, a résumé hier devant la presse à Lausanne le conseiller d'Etat Philippe Leuba. Présenter un programme de législature cohérent pour la collectivité publique vaudoise tout en permettant à des personnalités fortes de se retrouver dans ce projet.

Défis sociaux et démographiques

Dans ce premier programme de législature d'après-chiffres rouges, le Conseil d'Etat explique comment il entend moderniser le canton lors de la législature qui s'ouvre. Il apporte ses réponses aux défis sociaux et démographiques de demain puisque Vaud devrait accueillir 100 000 habitants de plus d'ici 2020.

Le canton est en train d'évoluer, de s'urbaniser, ce qui va dicter l'action du gouvernement entre 2007 et 2012, a expliqué le président du gouvernement Pascal Broulis. L'équilibre des finances, leitmotiv de la précédente législature, ne constitue plus la préoccupation principale des autorités.

Le Conseil d'Etat a retenu quelques grands axes forts, détaillés dans 28 mesures. Parmi celles-ci, il entend développer le réseau d'EMS et développer des solutions alternatives pour la prise en charge des personnes âgées. Il se souciera de cohésion sociale et favorisera la réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale. Le canton cherchera à faciliter l'entrée des jeunes sur le mar-

ché du travail, en améliorant la détection précoce des problèmes et en favorisant la création de places d'apprentissage. Vaud sera aussi concurrentiel et attractif fiscalement, et développera ses infrastructures de transport, notamment le TGV et la troisième voie CFF.

Enfin, le gouvernement s'engage à réformer la justice et la police et à assurer un fonctionnement dynamique de la fonction publique, avec notamment un nouveau système de rémunération actuellement contesté par les syndicats. Le Musée des Beaux-arts et l'hôpital unique Riviera-Chablais font partie des projets-phare.

La planification financière, qui accompagne le programme de législature, détaille les moyens à disposition pour les années 2009 à 2012. Ce document, actualisé chaque année, prévoit un excédent de revenus annuel oscillant entre 273 et 369 millions de francs.

Promotions des énergies renouvelables

Le programme institue un Agenda 21 cantonal qui fixe des objectifs de promotion des énergies renouvelables et des transports publics. Les Verts saluent la volonté de mettre en œuvre le projet de «société à 2000 watts», qui vise pratiquement à diviser par trois notre actuelle consommation d'énergie, écrivent-ils.

Les libéraux soulignent la hausse d'environ 100 millions de francs du montant annuel des investissements, limité ces dernières années à 200 millions. Le programme de législature sera soumis au Grand Conseil pour qu'il en prenne acte.